

RENTREE 2019 Retraites, loi Blanquer, statut, maternelle...

LES VOEUX DU MINISTÈRE



COMMUNIQUÉ DU SNUDI FO

Pour l'abandon du projet Macron-Delevoye de réforme des retraites, Tous à Paris le 21 septembre !

Le rapport Delevoye sur les retraites, publié le 18 juillet, a confirmé toutes les craintes exprimées par la confédération FO : il ne s'agirait ni plus ni moins que de supprimer tous les régimes de retraites existants pour les remplacer par un régime universel par points. Pour les fonctionnaires et les enseignants en particulier, il en serait fini du code des pensions qui garantit pour l'instant une retraite calculée sur la base de 75 % du traitement des 6 derniers mois ! A la place, le régime universel serait calculé sur la moyenne des traitements de toute la carrière et ne pourrait garantir le montant des pensions car la valeur du point fluctuerait en fonction de la croissance, de l'emploi, de la dépense publique, de l'espérance de vie !

Impossible pour FO d'accepter le projet Macron-Delevoye contre nos retraites ! FO refuse tout régime universel par points, exige le maintien des régimes existants et notamment du code des pensions.

Comme l'affirme le secrétaire général de la confédération FO : « *S'il faut aller à la grève, nous sommes prêts.* »

Le SNUDI-FO propose à tous les enseignants du 1er degré de s'inscrire dès maintenant pour participer au rassemblement d'ampleur nationale public/privé organisé par la confédération FO samedi 21 septembre 2019 :

POUR la défense de nos retraites et le maintien des régimes existants,

CONTRE le régime universel par points,

POUR préparer la grève afin de bloquer le projet Macron Delevoye !

L'Union départementale FO 13 organise la montée en TGV des adhérents et des sympathisants

Inscrivez-vous par mail à contact@snudifo13.org

Départ TGV vers 9h—Retour Marseille vers 21h

Participation financière : adhérents FO = 10€ (A/R) - sympathisants = 15€ (A/R)

Le nombre de places étant limité, une priorité sera donnée à nos adhérents.

Face aux mesures Macron-Blanquer, réunir les assemblées générales et organiser la mobilisation pour faire reculer le gouvernement

Cette réforme inacceptable se profile alors que les mauvais coups pleuvent déjà sur les salariés et notamment les enseignants.

La rentrée scolaire est en effet marquée par l'application de la loi Blanquer, publiée le 28 juillet malgré la résistance des personnels l'année dernière et dont le SNUDI-FO continue d'exiger l'abrogation :

- les PIAL (pôles inclusifs d'accompagnement localisés) vont mutualiser et donc diminuer l'accompagnement dont bénéficient les élèves en situation de handicap. Ils visent à supprimer des milliers de postes d'AESH qui sont menacés d'être mis au chômage ;
- quatre décrets autorisent la scolarité obligatoire des enfants de 3 ans dans les jardins d'enfants, structures privées payantes concurrentes à l'école maternelle, qui fonctionneront sur le modèle des écoles privées hors contrat ;
- un décret dérogeant à l'obligation d'assiduité des élèves de petite section de maternelle va alourdir la charge de travail des directeurs et adapter le fonctionnement de l'école maternelle à celui des jardins d'enfants (chaque parent d'enfant de 3 ans pouvant demander par écrit un aménagement spécifique des horaires de l'après-midi).
- Quant aux établissements publics des savoirs fondamentaux (EPSF), s'ils ont été abandonnés suite à la mobilisation des personnels, un rapport ministériel paru cet été vient d'en faire à nouveau l'éloge et plus de 80 cités éducatives devraient être mises en place dès cette rentrée.

Les conséquences des mesures Blanquer sur le mouvement sont tout aussi inacceptables.

Après un mouvement 2019 marqué par l'arbitraire et la remise en cause du barème, de nombreux enseignants sont toujours sans poste ou affectés sur des postes sur lesquels ils n'avaient pas postulé.

Cela préfigure la loi de transformation de la fonction publique qui liquide les CAPD et laisse donc les mains libres aux inspecteurs d'académie pour remettre en cause le droit à mutation. Les postes manquent dans les écoles, les classes sont surchargées, les remplaçants vont faire défaut... ce qui conforte la demande du SNUDI-FO d'ouverture immédiate de la liste complémentaire afin de recruter de nouveaux enseignants.

Pendant plusieurs mois les enseignants se sont mobilisés par la grève pour exiger le retrait du projet de loi Blanquer. Fin juin et début juillet des centaines d'enseignants correcteurs du Bac se sont dressés par la grève contre la mise en place de la réforme du BAC.

Face aux conditions inacceptables de cette rentrée scolaire, le SNUDI-FO entend bien défendre pied à pied les conditions de travail et le statut des personnels.

Il invite les personnels à se réunir dans les écoles, à participer aux réunions d'information syndicale organisées dès cette rentrée scolaire, à faire remonter les revendications et à agir avec le syndicat pour les faire aboutir



Pour défendre mes droits et mes garanties statutaires de fonctionnaire d'Etat, je me syndique cette année au SNUDI FO 13 pour 2019

Bulletin d'adhésion « spécial rentrée 2019 » à télécharger >>ICI<<

Vous pouvez fractionner votre règlement en autant de mois restant en 2019. Les cotisations de nos syndiqués sont les seules ressources du syndicat et la garantie de notre indépendance syndicale.

Se syndiquer au SNUDI FO vous donne des droits et des avantages :

- 66% de la cotisation est déductible des impôts
- être informé, et défendu en priorité en cas de besoin, même si nous défendons aussi les autres collègues dans la mesure de nos moyens et bénéficier du contrôle systématique de votre dossier par nos élus du personnel en CAPD, CTSD, CHSCT, Commissions de réformes, ...
- adhésion automatique à l'AFOC, 2ème association de professeurs français
- participation aux événements organisés par le syndicat tout au long de l'année (sur temps de travail ou hors temps de travail et pour ceux qui le souhaitent bien entendu).
- Lorsque vous êtes adhérent FO, vous êtes protégé par une assurance juridique professionnelle que la FNEC-FP FO a signé avec la MACIF.



Retrouvez toutes les informations pour défendre nos droits et garanties statutaires d'enseignants fonctionnaires d'Etat sur notre site

Un renseignement ?
Une question ?
Contactez-nous !

